



# Les cahiers du Congo-Brazzaville

« Tant que les lions n'auront pas leur propre historien, les histoires de chasse tourneront toujours à la gloire du chasseur ».

Rédaction : Paris, Brazzaville, Pointe-Noire - N° 005 du 6 au 12 Juin 2011

Transfert de fonds du Congo vers la Guinée : Vingt trois milliards deux cent cinquante millions de francs CFA

**MINISTRE DE L'ECONOMIE  
DES FINANCES ET DU BUDGET**  
**DIRECTION GENERALE DU TRESOR**  
**DIRECTION DE LA DEPENSE**  
**SERVICE VIREMENTS  
(C.C.A.)**  
B.P. : 57 - BRAZZAVILLE

**REPUBLIQUE DU CONGO**  
Unité \* Travail \* Progrès

000578 /11 - BEAC

**ORDRE DE TRANSFERT N° DGT**

Monsieur le Directeur National de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) Brazzaville,  
Par le débit de mon compte courant 41.400, ouvert dans vos livres,  
Je vous prie de bien vouloir transférer par : **Télex**  
La somme de Francs CFA : Vingt trois milliards deux cent cinquante millions (23.250.000.000)

Contre valeur en USD : Cinquante millions Dollars Américains (50 000 000,00)

**Bénéficiaire :** BANQUE CENTRALE DE LA REPUBLIQUE DE GUINEE

**Banque :** BANQUE CREDIT SUISSE DE GENEVE - Ch\* 0835-0895252-74780 -  
Code Swift : CFESTHZZ 80 A

**Adresse :** GENEVE

**Objet de la dépense :** Règlement au profit du Gouvernement de la Guinée du premier décaissement au titre de l'accord de prêt signé le 4 Mars 2011 entre le Gouvernement du Congo Brazzaville et le Gouvernement de la Guinée relatif au financement de certains besoins pressants de caractère général.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur National de la BEAC, l'expression de mes sentiments distingués.

Accusé de réception  
Le 13 AVR 2011

Fait à Brazzaville, le 13 AVR 2011  
Le Directeur Général du Trésor.



## Testament politique de Bruno OSSEBI

*Bruno Ossébi est ce congolais qui avait fait part de son intention de se joindre à la plainte contre les Biens Mal Acquis et qui a été victime, à Brazzaville d'un incendie.*

*Sa compagne et ses deux enfants sont morts brûlés dans cet incendie.*

*Bruno sera admis à l'hôpital militaire, après avoir été brûlé à 30 % où il décédera dans la nuit du 1er au 2 février 2009.*

De : "SERGE BERRIHI" <berriserge@wanadoo.fr>  
Date : mardi 27 janvier 2009 23:57  
À : <cachelopes@faut.com>  
Objet : Re: le minimum est fait...  
Monsieur l'Ambassadeur,

Je suis réellement désolé de vous avoir pris de manière aussi abrupte. Il me semblait que vous aviez été informé du drame qui était survenu à Bruno Jacquet Ossébi à Brazzaville. Le 21 janvier dernier à 22h25 par un SMS j'avais demandé à Apollinaire Aya de vous prévenir du décès de la compagne, de ses deux enfants et des très graves brûlures qu'avait subies Bruno dans l'incendie de leur maison, très tôt le matin à Brazzaville.

Finalement dans la journée de jeudi, nous avons appris par l'Ambassade de France, qu'un médecin militaire français veillait Bruno à l'Hôpital militaire et que son état était stationnaire. Brûlé sur 30% de la partie supérieure de son corps, au deuxième degré, ses blessures sont moins graves que nous le pensions. Il est sous morphine depuis son accident et l'Ambassade a dû pouvoir en produits et médicaments.

Dès que cette nouvelle a circulé, tant au Congo que parmi ses amis et lecteurs à l'étranger, une chaîne de solidarité a voulu se mettre en place. Malheureusement nous nous sommes heurtés au manque d'organisation et de structures associatives capables de recevoir des dons et les transmettre en toute sécurité pour l'évacuation sanitaire de Bruno. Même la Croix Rouge que nous avons contactée a refusé.

Reste que Maître Essou à Brazzaville, un ami de Bruno, qui aurait constitué une association pour vite recueillir les dons. Dès que cela sera mis en place, je me permettrai de vous en avertir.

Pour la famille Ossébi à Brazzaville ce qui est arrivé à Bruno n'est qu'un accident et toute autre affirmation serait de la diffamation. C'est la raison pour laquelle, je vous avais adressé copie de nos échanges de mails dans lesquels il se montrait complètement sûr que rien ne pouvait lui arriver : sauf un "accident!" Quant à ma demande d'intervention auprès du Ministre Issoumbéka, elle n'était pas destinée à me favoriser en aucune manière, il s'agissait de débloquer des fonds rapidement pour l'évacuation de Bruno. Dans tout autre pays on aurait pu comprendre ma démarche et la faire aboutir ; sauf au Congo bien entendu !

Par le Cher Apollinaire, je vous avais présenté mes condoléances pour la disparition de votre Epouse, J'espère que vous remettrez, ainsi que Bruno, des cruelles épreuves que vous traversez.

Mes salutations les plus sincères.

Serge Berrihi

----- Original Message -----  
From: [archelopes@faut.com](mailto:archelopes@faut.com)  
To: [berriserge@wanadoo.fr](mailto:berriserge@wanadoo.fr)  
Sent: Tuesday, January 27, 2009 10:48 PM  
Subject: Re : le minimum est fait...

Cher Monsieur,

Je ne comprends pas très bien ce qui est arrivé à Bruno. Si, comme je crois le deviner, il est gravement malade, je le regrette d'autant plus que je sors à peine d'un drame. Ma femme est décédée ce 12 janvier.

Je suis prêt à contribuer aux frais d'évacuation sanitaire de mon cousin. Quelles sont les coordonnées où je puis verser quelque chose.

Vous comprendrez toutefois que je ne puisse transmettre de manière cavalière votre projet de transaction au ministre des finances. Je ne sais rien de vos créances et vous avez d'autres recours. Je suis sûr que vous avez la décence de ne pas mêler deux opérations de caractères différents.

Sentiments distingués.

Henri Lopes

-----E-mail d'origine-----

De : SERGE BERREBI <berrebiserge@wanadoo.fr>

A : henri.lopes <ache.lopes@aol.com>

Envoyé le : Lundi, 26 Janvier 2009 14:40

Sujet : Re: le minimum est fait...

Excellence,

Monsieur l'Ambassadeur,

Il est arrivé à Bruno et à sa petite famille, l'impensable, ce à quoi lui-même ne croyait pas. A-t-il été inconscient ou trop confiant dans les soutiens dont il pouvait bénéficier? Dont le vôtre? A l'heure qu'il est, il a besoin de tout autre chose qu'une leçon de morale ou de sciences politiques. Il a besoin d'une évacuation sanitaire rapide.

L'Ambassade de France à Brazzaville a reçu la manifestation de quelques amis de Bruno prêts à aider financièrement son évacuation sanitaire, qui s'élèverait à environ 70.000 euros. A Paris, une chaîne de solidarité également voudrait se mettre en place mais n'a pas encore abouti à ouvrir un compte bancaire destiné à recueillir les dons.

Beaucoup de congolais bénéficient d'évacuations sanitaires mais il semblerait que cela ne soit pas le cas pour votre neveu ni pour mon ami Bruno.

Vous serait-il possible, Excellence, d'intervenir auprès du Ministre des Finances, Monsieur Pacifique Issifbeka, pour que les 70.000 euros nécessaires à l'évacuation de Bruno Jacquet Ossebi soient immédiatement débloqués et déduits comme acompte sur la créance que je détens sur l'Etat Congolais?

ÇA

Bruno et moi-même vous en remercions infiniment par avance.

Je vous prie d'agréer, Excellence, Monsieur l'Ambassadeur, l'expression de mes très respectueuses salutations.

Serge Berrebi

----- Original Message -----

From: Bruno Makouala-ossifbeka

To: SERGE BERREBI

Cc: henri.lopes

Sent: Thursday, December 04, 2008 3:54 PM

Subject: Re: le minimum est fait...

Je n'ai pas peur... J'ai tout de même un oncle ambassadeur du Congo à Paris qui sait très bien la provenance des fonds qui permettent à tous ces gens-là de faire des folles dépenses.

— En date de : **Jeu 4.12.08**, SERGE BERREBI <berrebiserge@wanadoo.fr> a écrit :

De: SERGE BERREBI <berrebiserge@wanadoo.fr>

Objet: Re: le minimum est fait...

À: brunoossebi@yahoo.fr

Date: Jeudi 4 Décembre 2008, 15h38

Bruno,

Je suis très ému par ton mail et je regrette de ne pas t'avoir précédé dans cette action. Mais tu le sais, je ne suis pas et ne vais pas rester spectateur dans cette affaire.

Dans les prochaines heures tu seras informé de mes initiatives.

D'autre part, après les erreurs commises par la partie adverse en proférant des menaces à l'égard de Bourdon et Toungamani, je ne pense pas qu'elle commette l'erreur de s'en prendre à toi parce que tu as rejoint la plainte. On ne peut être sûr de rien avec ces gens mais nous devons espérer qu'ils auront ce minimum de bon sens.

Donne à tes proches mes contacts pour que dans le cas contraire j'alerte immédiatement William Bourdon.

Fraternellement

Serge

20

--- Original Message ---

From: Bruno Makouala-ossyffile@bi

To: sherpa

Cc: serge berrebi

Sent: Thursday, December 04, 2008 3:16 PM

Subject: le minimum est fait...

[http://www.mwinda.org/index.php?option=com\\_content&task=view&id=548&Itemid=1](http://www.mwinda.org/index.php?option=com_content&task=view&id=548&Itemid=1)

0A

pour créer une dynamique congolaise et populaire autour de cette action en justice,

nous continuerons. Vous pouvez citer mon nom à la presse afin de pas laisser le Congo orphelin.



### Modification de la Constitution : « l'opposition » serait-elle la meilleure alliée de Sassou ?

Par Bienvenu MABILEMONO

S'il y a un pays où le personnel politique refuse obstinément de passer le témoin aux jeunes générations pour une redistribution du jeu politique, c'est bien le Congo Brazzaville. Qu'ils soient du pouvoir ou de l'opposition, les hommes politiques congolais ne veulent pas respecter cette loi fondamentale de la nature qui indique que tout est perpétuellement en mouvement et en évolution, cette loi qui indique que tout bouge mais la vie ne retourne jamais sur ses pas ; cette loi naturelle de la mobilité permanente de la vie qui implique également que tout ce qui a un début a une fin et que toute fin n'est souvent que le début d'autre chose.

En effet, aucun homme politique de la génération de ceux qui dirigent le Congo depuis 1963 n'accepte de vieillir et de laisser la place aux plus jeunes. Malgré leurs âges, ils font tout pour garder une apparence jeune. Et pour cause, tous ou presque **se décapent la peau** ou se teignent les cheveux en couleur sombre pour cacher le gris de leur chevelure qui a subi l'épreuve du temps.

La hantise de l'irréversible épreuve du temps, synonyme d'être de facto écarté de la course à la présidentielle de 2016 en raison de la limite d'âge fixée à 70 ans par la Constitution de 2002, voilà le point commun entre Sassou Nguesso et la plupart des responsables de « l'opposition » congolaise actuelle. Qu'il s'agisse de Ange Edouard Pougui (UPADS), Guy-Romain Kinfoussia (UDR-Mwinda), Dzon Mathias (UPRN et ARD) ou du Général Emmanuel Ngouélondélé-Mongo (Le PAD), pour ne citer que ces quatre responsables de l'actuelle « opposition », si la Constitution en vigueur n'est pas modifiée avant 2016, ils seront tous frappés par cette limite d'âge de 70 ans au

même titre que Sassou Nguesso et seront donc hors jeu pour la course à la prochaine présidentielle de 2016.

Voilà pourquoi le prince machiavélien d'Edou, rompu à l'art de la manipulation, a choisi d'utiliser les appétits présidentiels de ses « opposants » pour faire d'eux ses meilleurs alliés dans la bataille pour la modification de la Constitution afin de faire sauter non seulement le verrou concernant la limite d'âge mais également celui qui limite le nombre de mandats présidentiels à deux maximum. En clair, modifier la Constitution pour rester dans la course à la présidentielle de 2016, Sassou Nguesso (PCT), Ange Edouard Pougui (UPADS), Guy-Romain Kinfoussia (UDR-Mwinda), Dzon Mathias (UPRN et ARD) ou du Général Emmanuel Ngouélondélé-Mongo, même combat. L'enjeu est de taille, alors « opposition » ou pas, il faut resserrer les rangs pour rester coûte que coûte dans la course, et pour cela, personne parmi eux ne veut verser dans la demi-mesure.

Dès lors, chacun conviendra avec moi que l'unité de la classe politique congolaise autour de l'idée fédératrice du « **NON A LA MODIFICATION DE LA CONSTITUTION** » qui semblait pourtant si vaillamment affichée, ne semble plus résister aux **appétits présidentiels** de ces « opposants ». D'ailleurs, selon certaines sources bien informées, un deal aurait même déjà été passé entre Sassou Nguesso et certains de ces « opposants », qui devront se charger eux-mêmes après les élections législatives de 2012 au cours desquelles ils seront désignés députés, de demander et de démontrer la nécessité de modifier la Constitution avant l'élection présidentielle de 2016. Ces « opposants » auraient semble-t-il perçu plusieurs dizaines de millions de pétro CFA.

Espérons donc que d'ici là, notre vaillant peuple se serait levé pour prendre son destin en mains et faire échouer ce nième complot ourdi contre lui.